

pétrolières, c'est-à-dire des entreprises privées qui ne parvenaient pas à trouver du pétrole par leurs propres moyens et ont eu besoin de l'argent des contribuables canadiens pour y parvenir. Ainsi, le contribuable a versé 45 p. 100 du capital de Panarctic Oil et, du fait de cet investissement, le gouvernement canadien pendant longtemps ne nommait qu'un membre du conseil d'administration. L'industrie pétrolière, toutes les compagnies pétrolières qui avaient des intérêts dans Panarctic Oil constituaient l'élément déterminant lors de l'adoption de politiques par le conseil d'administration de Panarctic Oil. Par la suite, le gouvernement a compris son erreur et a augmenté sa représentation au conseil d'administration d'un à deux membres.

● (2120)

Franchement, à mon avis ce bill ne représente que l'utilisation de fonds publics pour créer des sociétés privées dans le but de profiter à ces dernières. Nous, députés, devrions nous demander si nous nous intéressons à la question du logement, si nous nous préoccupons des gens ou des bénéfices, ou si nous voulons favoriser les intérêts de tous les requins de la finance et la meute des prêteurs à l'affût des intérêts. Telle est la question que nous devrions nous poser. Je pense que les conservateurs se la sont posée et y ont trouvé la réponse. Ils ont pris parti pour les requins de la finance.

C'est la deuxième question fondamentale sous forme de mesure législative—je ne veux pas dire l'une de ces vagues motions qui nous sont proposées de temps à autre—dont la Chambre a été saisie et qui traite de la situation économique fondamentale des habitants de notre pays. L'autre fut le bill sur la réduction des impôts des sociétés. Dans les deux cas, nous pouvons voir les conservateurs regarder les libéraux de l'autre côté, et les libéraux faire de même, comme deux amants qui se sont perdus depuis longtemps, qui s'embrassent, se caressent et s'étreignent...

Une voix: Cela n'est pas incestueux.

M. Howard: Mes observations restent toujours dans les limites de la décence, monsieur l'Orateur. Contrairement aux membres du parti conservateur, je ne parle pas de relations incestueuses. Je parle simplement de questions fondamentales.

J'aimerais maintenant parler d'un aspect de cette mesure législative que d'autres représentants du Nouveau parti démocratique ont abordé, mais je n'ai entendu aucun député conservateur le mentionner et ils ne le feront probablement pas. Je veux parler du manque d'effet que ce bill aura sur les besoins en matière de logement des personnes à revenu modéré, en particulier celles qui vivent tout au Nord de notre pays, les Indiens, les autochtones et les Métis. Que représente ce bill pour eux? En fait, que signifie le logement pour ces personnes?

M. Reilly: Allez-vous voter contre le bill?

M. Howard: Oui, je vais voter contre. Cette question du député, de je ne sais où—j'ai oublié le nom de sa circonscription—révèle l'attention qu'il porte aux questions étudiées à la Chambre parce qu'un certain nombre de députés de notre parti ont déjà indiqué leur intention de voter contre ce bill. Je dis aux conservateurs: Encore une fois, voici votre chance. C'est vous qui voulez des élections. C'est une question sur laquelle nous serons heureux d'en tenir. Assumez vos responsabilités.

Financement des hypothèques

M. Paproski: Mettez-le par écrit et présentez un amendement.

M. Howard: Mettez-le par écrit, me dit-il. Il faudrait d'abord que le député sache lire, et j'en doute beaucoup.

M. Alexander: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Nous apprécions tous le spectacle qu'on nous donne présentement, mais le député sait certainement qu'il devrait parler du bill C-135. Il me semble tout simplement perdu. Il devrait limiter ses remarques au bill pour que nous puissions déterminer s'il a du bon au lieu de réprimander le parti conservateur. Il devrait en vérité adresser ses remarques au ministre d'État chargé des Affaires urbaines (M. Basford).

M. Howard: Patientez. J'arriverai au ministre chargé de l'habitation. Je vous signale, monsieur l'Orateur, que j'essayais sérieusement de montrer que ce bill n'aidera en rien les gens à faible revenu. C'est à ce moment-là que le député de Hamilton-Ouest (M. Alexander) et d'autres comme lui se sont mis à m'interrompre en essayant de m'écarter du sujet. Peut-être ne s'y intéressent-ils pas.

Récemment, le Conseil des autochtones du Canada, grâce à des études et à leurs connaissances, ont déterminé qu'il fallait construire 30,000 maisons pour les autochtones du pays en vue de mettre fin à l'épouvantable situation de logement à laquelle ces gens font face actuellement, sans parler des nouvelles familles, de jeunes enfants qui poussent et se marient et de leurs perspectives d'avenir. Ces 30,000 maisons ne serviraient qu'à régler la situation honteuse qui règne actuellement. Dans quelle mesure ce bill permettra-t-il de répondre au besoin de 30,000 logements pour ces autochtones? Il ne sera d'aucun secours. Le ministre responsable du logement peut ruminer ce qu'il rumine en ce moment. Il peut ruminer les idées qu'il veut, monsieur l'Orateur, mais par votre entremise je lui dis que ce bill ne sera d'aucune aide aux autochtones qui ont besoin de 30,000 logements.

Il existe au pays des cas où des familles de six ou huit personnes, appartenant parfois à deux ou trois générations, vivent dans une maison d'une pièce, une habitation d'une pièce, une cabane d'une pièce, un taudis d'une pièce, pour parler juste. Ces gens peuvent-ils espérer quelque secours de ce bill? Pas du tout. Il vient en aide au Trust Royal, au Trust National, au Trust Prédéteur, et à tous ces voleurs et bandits qui prêtent de l'argent pour des maisons au taux d'intérêt le plus exorbitant qu'ils peuvent charger. Ce bill vient en aide à ces gens-là, mais pas aux gens à faible revenu.

En ce qui concerne le logement, une chose dont les gens parlent souvent et qui intéresse fort la Société centrale d'hypothèques et de logement, c'est la question des égouts. Avant que la Société centrale d'hypothèques et de logement ne dise: «Oui, nous acceptons votre demande de prêt», elle insiste sur ce point: «Vous devez être relié à un égout.» Il y a au Canada des douzaines et des douzaines de localités où l'on n'a jamais entendu parler d'égout. Ceux qui ont une installation très moderne sont ceux qui disposent d'une fosse septique, mais la plupart n'ont que la traditionnelle toilette à l'extérieur. Monsieur l'Orateur, permettez-moi de dire au ministre, par votre intermédiaire, que si jamais il avait à aller s'asseoir dehors, il comprendrait ce dont nous parlons. S'il était prêt à s'asseoir dehors et à se dénuder les fesses par 30 ou 40 degrés sous zéro, il trouverait que cela n'a rien de confortable. Vous n'avez pas envie de faire de la lecture, je vous l'assure. Vous ne traînez pas. Monsieur l'Orateur, ce bill ne prévoit rien pour remédier à ce genre de situation.